

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-1 et suivants, L 2312-1 et suivants, Le présent budget primitif 2021 a été réalisé, en tout premier lieu, par rapport aux notifications de recettes liées aux produits fiscaux et à la dotation globale de fonctionnement de l'exercice précédent, puis que nous n'avons pas encore connaissances des bases applicables pour cette année.

(Les produits fiscaux sont basés sur une revalorisation nationale des bases d'imposition.)

Monsieur le Maire indique les différents postes composants le budget.

RAPPEL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

1) Réalisation 2020

Excédent fonctionnement 337 942,33 Euros
Excédent Investissement 689 390,44 Euros (dont report sur 2021 de 271 259,87€)

⇒ Compte Administratif (délibération)

⇒ Affectation du résultat de fonctionnement (délibération) :

en section d'investissement 191 000,00 Euros
en section de fonctionnement 146 942,33Euros

⇒ budget Primitif

2) Recettes de fonctionnement

- ✦ Produits fiscaux
- ✦ Recettes

2-1) Dépenses fonctionnement

- ✦ Dépenses personnel
- ✦ Subvention, association
- ✦ Participations aux organismes

3) Recettes investissement

- ✦ FCTVA
- ✦ TLE
- ✦ Subventions et emprunts

3-1) Dépenses investissement

- ✦ Remboursement emprunts
- ✦ Travaux suite aux commissions

4) Conclusion

2) Recettes fonctionnement

- Estimation des produits fiscaux d'après les recettes 2020 ;
- Application des taux votés pour la commune en 2020 est reportée et appliquée en 2021 aux bases d'imposition revalorisés. (TFPB : 12,78 ; TFPNB : 55,52 ; CFE : 22,05)

Il faut noter que la commune ne vote plus la taxe d'habitation résidence principale (THRP) dorénavant perçu par l'Etat.

La commune votera le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), en incluant la part du Département transférée depuis cette année à la commune (le taux 2020 de la part départementale était de 17,18%). Soit un total de $12,78 + 17,18 = 29,96$

Une compensation viendra équilibrer les montants avec un coefficient permettant de percevoir autant que l'année passée, après avoir fait le calcul avec la perception de la TFPB incluant la part départementale

La commune continue de voter et percevoir la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) et la Cotisation foncière des entreprises (CFE)

- Le produit fiscal avec les allocations diverses est évalué à : 1 157 557,67€ pour 2021 dont les taxes sur les pylônes électriques : 127 000€, droits de mutations 2021 : 35 307,67 (rappel 2020 : 83 396,65 €), la taxe finale sur l'électricité : 40 950€, et le FNGIR : 34 000€
- La dotation globale de fonctionnement représente pour 2020 un produit de 259 829,00€
Estimatif 2021 : 250 000
- La dotation de solidarité rurale peut-être évaluée à 25 000€ ? (montant 2020 : 27 464€)
- Autres Attributions et Compensations 77 000€
- Ressources propres de la commune + autres recettes + atténuations de charges : (location immeuble, cantine, garderie, concession cimetière, droit de place, redevances, ...) : 293 500 €
- Excédent reporté : 146 942,33€

VOTE DES TAUX (délibération)

Total recettes : 1 950 000 Euros

2-1) DEPENSES FONCTIONNEMENT

- les dépenses dites de gestion à caractère général nécessaires au bon fonctionnement des services communaux (cantine, électricité, maintenance, assurance, honoraire, travaux envisagés par les commissions) représentent un montant de 710 350,00€
- Les dépenses liées au personnel sont de 895 350,00€
- les autres charges de gestion courantes, représentent un montant de 269 958,93€
outre les indemnités, comprennent :
- les subventions aux diverses associations : 67 000€
- les contributions aux organismes de regroupement + SDIS (39 758,93) .
- pour la caisse des écoles, il est proposé le montant suivant : 10 000€
- pour le CCAS, il est proposé le montant suivant : 5 000€
- il faut ajouter les charges financières, intérêts d'emprunts 40 000€
- et d'éventuelles charges exceptionnelles : 1 341,07€
- Atténuations de produits (FPRIC) : 33 000€

Total dépenses : 1 950 000 Euros

3/ Les ressources d'investissement

Excédent de Fonctionnement :	191 000,00 Euros
Excédent d'invest. Reporté :	689 390,44 Euros
Le FCTVA peut être estimé à :	108 000,00 Euros
La T.A. peut être estimée à :	16 417,65 Euros
Subventions en cours et à venir :	65 191,91 Euros

Les recettes s'élèvent donc à : 1 070 000,00 Euros

3-1) Les dépenses d'investissement

-Remboursements d'emprunt (capital Ct et long terme) :	466 000,00 Euros
- Equipement cimetièrè :	33 120,00 Euros
-Acquisitions de terrains (Chemin de St Prix/Safer...)	: 10 000,00 Euros
-Autres constructions :	70 000,00 euros
- Autre établissement C3PF / ENEDIS :	8 682,06 Euros
- Subvention autre SATIM :	109 593,92 Euros
- Travaux Rue CX ST Georges, Place Sainte-Beuve, CD 85 (traversée Belloy) :	354 360,24Euros
- Travaux Bâtiments (visiophone) :	18 243,78Euros

Soit un montant de dépenses : 1 070 000,00 Euros

4) CONCLUSION

la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant de 1 950 000Euros

la section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant de 1 070 000,00 Euros

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	subvention communale 2021	Subv. com. 2021	A.S.C.B	Association	2 837,50
6574	Sub.com.2021	Sub.com.2021	CROIX ROUGE FRANCAISE - A.M.	Association	371,00
6574	Sub.com.2021	Sub.com.2021	association Jeux Animation Detente	Association	473,50
6574	Subvention communale 2021	Subv. com. 2021	ASSOC A.D.M.R. PLAINE DE FRANCE	Association	153,00
6574	Sub.com.2021	Sub.com.2021	COULEUR D'AUJOURD'HUI	Association	191,50
6574	Sub.com.2021	Sub.com.2021	C.B.B.F.	Association	429,00
6574	Subvention 2021	subvention 2021	COMITE SOCIAL SERVICES MUNICIPAL	Association	15 000,00
6574	Subv excep 2021	Subv excep 2021	DIVERS	Autre personne de droit privé	13 351,50
6574	Sub.com.2021	Sub.com.2021	AMICALE SAPEURS POMPIERS	Association	64,00
6574	Sub.com.2021	Sub.com 2021	UNC/ONAC 95 - SECTION LOCALE	Association	633,50
6574	Sub.com.2021	Sub.com.2021	COMITE D'EXPENSION ECONOMIQUE	Association	92,00
6574	Sub.com.2021	Sub.com.2021	C.N.A.S.	Autre personne de droit privé	5 396,00
6574	Subvention communale 2021	Subv. com.2021	ASSOC A C E L V E C	Association	21 000,00
6574	Sub.com.2021	Sub.com 2021	BELLOY-EN-FETE	Association	6 407,50
6574	Sub.com.2021	Sub.com.2021	ASSOC A.R.E.C.PLAINE DE FRANCE	Association	98,00
6574	Sub.com.2021	Sub.com 2021	C.C.M.B	Association	512,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 533 362,76									
1641 Emprunts en euros (total)					3 533 362,76									
00000408098	CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	14/12/2018	28/03/2019	28/03/2020	400 000,00	F		1,630	1,582		A	X Echéance constante	O	A-1
110481	CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	27/06/2014	28/07/2014	28/07/2015	380 000,00	F		2,940	2,982		A	X Echéance constante		A-1
1683176/3	CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	18/07/2013	18/01/2013	18/04/2013	250 000,00	F		3,810	3,870		T	X Echéance constante		A-1
60151762534	CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	14/12/2018	11/01/2019	11/04/2019	880 000,00	F		0,550	0,639		T	X Echéance constante		A-1
602566599744	CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	14/04/2006	02/05/2006	02/05/2007	350 000,00	F		3,910	3,912		A	X Echéance constante		A-1
60274009576(A)	CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	21/07/2009	21/07/2009	03/09/2010	175 000,00	F		4,060	4,060		A	X Echéance constante C		A-1
930842	CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE	27/01/2012	27/01/2012	27/01/2012	588 362,76	F		3,530	3,688		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					500 000,00	F		0,840	0,851		A	X Echéance constante		A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avancés consolidés du Trésor (total)					0,00									

BELLOY-EN-FRANCE - Mairie de Belloy-en-France - BP (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 533 362,76									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor-3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE -- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 980 484,89					465 847,70	37 374,76	0,00	15 259,01
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 980 484,89					465 847,70	37 374,76	0,00	15 259,01
00000408098		0,00	A-1	382 922,05	18,17	F	1,562		17 356,32	6 241,63	0,00	4 518,70
110481		0,00	A-1	247 459,50	8,50	F	2,962		24 418,01	7 275,31	0,00	2 786,90
1683176/3		0,00	A-1	136 525,49	7,00	F	3,670		16 919,48	5 038,00	0,00	939,51
60151762534		0,00	A-1	447 000,00	1,00	F	3,816		285 000,00	2 066,64	0,00	196,00
602565599744		0,00	A-1	134 323,55	5,33	F	3,912		20 296,74	5 252,05	0,00	2 959,92
60274009576(A)		0,00	A-1	14 583,37	0,67	F	4,060		14 583,37	592,08	0,00	0,00
930842		0,00	A-1	235 015,75	3,75	F	3,688		46 486,42	7 719,86	0,00	1 199,18
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		379 665,18	8,00	F	0,851		40 767,36	3 189,19	0,00	2 656,80
16441 Emprunts assortis d'une option de liage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEF et PFP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BELLOY-EN-FRANCE - Mairie de Belloy-en-France - BP (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
Total général		0,00		1 980 494,89				465 847,70	37 374,76	0,00	0,00	15 259,01

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.